

Introduction : les SHS et les questions environnementales, manières de voir, manières de faire, postures de recherche

Philippe BÉRINGUIER, Frédérique BLOT, Anne RIVIÈRE-HONEGGER *

Biodiversité, services écosystémiques, risques naturels, ressources naturelles, vulnérabilité ou encore résilience, autant de concepts et de thématiques qui requièrent des dispositifs de recherche articulant la construction de savoirs à la qualification de ce que l'on nomme communément « l'environnement ». Ils participent à une mise en lumière et en perspective de la diversité des enjeux identifiés par les sociétés qui ne sont pas essentiellement écologiques. Les questions environnementales, au carrefour de dynamiques écologiques, sociales et politiques, dont l'actualité est éclairée sous le prisme critique de certains scientifiques, montrent que « environnement, discours et pouvoir » sont effectivement intimement liés (Gautier et *al.*, 2012). Les sciences jouent un rôle important par leur participation à la construction même de ces questions. Si l'on saisit facilement l'implication des sciences de l'univers, de la vie et des techniques (STS), les sciences humaines et sociales (SHS) sont elles aussi concernées, ne serait-ce que parce qu'elles sont régulièrement sollicitées pour produire de l'expertise et accompagner l'aide à la décision (Rivière-Honegger et *al.*, 2014). Ainsi abordées, les questions liées à l'environnement réclament des approches transversales et des postures réflexives (Lemieux, 2012) eu égard aux différents champs qui interviennent dans la construction des relations à l'environnement, qu'il s'agisse des dynamiques écologiques, des représentations sociales, des pratiques et des modes de régulations.

Appréhender les questions environnementales, une responsabilité nécessitant des postures réflexives

Pourtant, alors que les problématiques environnementales constituent un centre de préoccupation croissant pour les sociétés et que les processus de naturalisation des

* Respectivement maîtres de conférences en géographie, UMR 5602 GEODE – Université Toulouse 2, beringuier@wanadoo.fr, frederique.blot@univ-jfc.fr et directeur de recherche CNRS, UMR 5600 EVS, ENS-Lyon, anne.honegger@ens-lyon.fr

argumentaires occultent les enjeux politiques de la gestion de l'environnement (Blot et al., 2014), il est régulièrement souligné, notamment en géographie, les difficultés à appuyer la réflexion et la pratique scientifique sur des travaux synthétisant les différentes approches théoriques et méthodologiques et présentant des retours d'expériences qui renverraient à des recherches intégrant la dimension sociale et politique de *l'environnement* (Chartier, Rodary, 2007). C'est pourquoi, à l'heure où un discours critique émerge au sein de la géographie de l'environnement (Chartier, Rodary, 2016), il nous a semblé nécessaire d'envisager le rôle et les postures des géographes, et plus largement des SHS, à partir de leurs « manières de voir et de faire » pour instruire et construire des connaissances hybrides dans le champ des sciences humaines environnementales.

Le titre de ce numéro a déjà été pour partie utilisé pour l'un des ateliers du colloque « Dynamiques environnementales, politiques publiques, pratiques locales, quelles interactions ? » organisé par l'UMR GEODE – Université Jean Jaurès – à Toulouse en juin 2013. Il s'agissait de susciter des échanges entre chercheurs autour de leurs postures et de leurs pratiques pour aborder les interactions entre politiques publiques, sociétés et environnement. Cependant, comme l'a montré le bilan : « *l'ambition majoritaire n'est pas de nature épistémologique et réflexive mais bien 'pratique' voire 'normative' et le positionnement n'est que rarement clairement explicité* » (Béringuer et al., 2015, p. 13). Cet objectif initial n'avait alors pas été entièrement atteint. Or, comme cela a déjà été souligné, la spécificité de l'environnement nécessite de rendre « *explicités et réflexifs les choix qui s'offrent aux géographes dans leurs pratiques, de leurs orientations épistémologiques à leurs relations à la politique* » (Chartier, Rodary, 2016, p. 16). Nous avons donc poursuivi la réflexion sur ce thème au travers de l'organisation, durant l'année 2013-2014, de deux séances dans le cadre du séminaire épistémologique et théorique du laboratoire GEODE (coord. F. Blot et Ph. Béringuer) et d'une séance organisée dans le cadre de l'Ecole doctorale SHS de l'Université de Lyon (coord. A. Honegger). L'objectif était de dresser un état des lieux en partant des pratiques scientifiques et pédagogiques, et des attentes des étudiants inscrits en master ou en doctorat en SHS sur des problématiques environnementales. Une vingtaine d'enseignants-chercheurs et de chercheurs (CNRS, INRA, IRSTEA), majoritairement géographes et sociologues, se sont mobilisés et ont participé aux échanges. L'appel à contributions pour ce numéro s'est fait l'écho des débats engagés et souhaitait amplifier l'un des résultats de cette première phase du travail. Un des objectifs était d'élargir le cercle des discutants et d'augmenter le nombre et la diversité des retours d'expérience. La réflexion collective s'est organisée autour de trois questions : i) comment et suivant quels critères les chercheurs adaptent-ils ou non leurs dispositifs méthodologiques en fonction des régions étudiées dans des contextes culturels différents ? ; ii) dans quelle mesure les différentes approches théoriques et méthodologiques favorisent-elles le dialogue entre les disciplines ? ; iii) quels sont les verrous théoriques, méthodologiques et plus largement épistémologiques qui peuvent être rencontrés ?

Les questions environnementales, domaine vaste et sans cesse en renouvellement, invitent largement à la réflexivité des chercheurs ou de collectifs de chercheurs sur leurs propres pratiques et implications, et donc à une réflexion épistémologique. C'est sur cette trame qu'est organisée la lecture des dix contributions retenues pour

ce numéro, regroupées en trois ensembles. Un premier rassemble celles centrées sur la question des « manières de faire » : il s'agit d'une invitation « côté cuisine », où l'utilisation de concepts fédérateurs (inégalités, ressources...) et de l'adaptation des méthodes traduisent des « arts de faire » (Certeau, 1990) ; un deuxième regroupe celles qui interrogent les pratiques inter et pluridisciplinaires associant les SHS et STS pour l'étude des questions environnementales en précisant la place, parfois concédée aux SHS, et les intérêts communs d'une telle démarche ; enfin, un troisième, davantage de nature épistémologique, réunit celles qui présentent une réflexion centrée sur une discipline et/ou interne aux sciences humaines et sociales et dont le contenu articule réflexions théoriques, conceptuelles et réflexions sur les postures du chercheur pour appréhender des objets éminemment « politiques ».

Autour des manières de faire...

Les « manières de faire » font l'objet d'un premier ensemble regroupant trois articles (Roussary et Deldreve ; De Bortoli, Palu et Cunchinabe ; Girard, Rolland et Rivière-Honegger). Ces articles tous écrits à plusieurs mains portent un regard croisé et rétrospectif sur des projets de recherche conduits sur le temps long – plusieurs années voire décennies – en équipe pluridisciplinaire ou individuellement (travaux de thèses, par exemple). Ils partagent l'enjeu de conduire des analyses à plusieurs échelles de temps et d'espace. Au-delà des thématiques abordées, centrées sur l'action publique environnementale, des objets d'étude (gestion d'un espace montagnard, d'une rivière, d'un espace naturel littoral protégé, d'une ressource, commerce équitable), des concepts fédérateurs (inégalités environnementales, territorialités, ressources, qualification...), et de la diversité, selon un gradient d'artificialisation, des territoires étudiés (vallée de Soule dans les Pyrénées atlantiques, vallée de la Drôme, calanques, métropoles à l'échelle de l'Europe telles Lyon et Bruxelles), les auteurs reviennent sur leurs questionnements initiaux et les méthodes mobilisées telles l'approche systémique au travers du concept d'anthroposystème ou l'apport des perceptions et des représentations au travers des cartes mentales. Tous les auteurs – sociologues, anthropologues et géographes – font le constat d'une non linéarité des recherches mais au contraire d'adaptations nombreuses souvent lissées dans la présentation des résultats alors même que leur explicitation est potentiellement porteuse d'avancées méthodologiques et de questions nouvelles. Roussary et Deldreve constatent ainsi que : « *L'originalité (...) tient (...) moins aux objets étudiés et plus au travail d'explicitation de la posture critique 'in itinere' adoptée par les chercheurs qui les a conduits à revisiter leur cadre de pensée* ».

Plus précisément, A. Roussary et V. Deldreve partent du constat que « *la transition entre recherches antérieures et problématique nouvelle est rarement révélée alors qu'elle contient un intérêt pédagogique et heuristique certain*. » Aussi dans leur article, elles exposent la cuisine à l'origine des résultats de deux recherches : une analyse de la concertation mise en œuvre pour créer un espace naturel protégé et une analyse de la négociation des ressources prioritaires d'eau potable à protéger. Ces recherches, menées séparément, se rejoignent, à des temporalités différentes, sur la notion d'inégalité environnementale. Les auteurs montrent *in fine* comment la convergence de ces nouvelles perspectives avec d'autres travaux en termes de justice sociale et de justice environnementale a motivé la construction d'une

problématique innovante sur l'effort environnemental demandé par les politiques publiques de l'eau et de la nature.

D. de Bortoli, P. Palu et D. Cunchinabe retracent une démarche de recherche conduite depuis 1998 dans l'objectif de caractériser l'espace de la vallée de Soule dans les Pyrénées atlantiques. L'approche qui s'appuie sur la notion d'anthroposystème (Lévêque, 2005) a permis de produire de la connaissance dans une optique de rétrospective – prospective pour contribuer à qualifier ou requalifier un espace de montagne, et en déterminer ses statuts entre les registres d'usage individuels et collectifs.

Sabine Girard, L. Rolland et A. Rivière-Honegger expérimentent les cartes mentales et plus particulièrement le dessin sur feuille blanche pour l'étude des interactions sociétés-environnement. A partir de regards croisés, et de manière réflexive, elles discutent d'une part, l'intérêt de cet outil pour saisir les territorialités dans leurs multiples dimensions, et d'autre part, les conditions de son utilisation, du choix de la méthode à l'interprétation des résultats. L'article s'appuie sur deux thèses de géographie dans lesquelles l'exercice du dessin couplé à des entretiens semi-directifs est mobilisé, afin de saisir les perceptions de l'espace de groupes de gestionnaires de l'environnement et du territoire.

... Et de pratiques inter et pluridisciplinaires

L'interdisciplinarité entre STS et SHS, sujet d'interrogation des quatre contributions qui forment le second ensemble (Carrere et Salles ; Chanteloup, Perrin-Malterre, Duparc et Loison ; Fustec et Trottier ; Compagnone), est appréhendée au prisme de thématiques environnementales en lien avec des objets tels que les résidus médicamenteux, des pratiques liées aux sports de nature, ou à celles des agriculteurs, et enfin en regard de la place qui est accordée aux SHS dans les programmes de recherche. Si certains (Fustec et Trottier ; Compagnone) insistent sur la dynamique d'autonomisation accrue des STS, toutes les contributions soulignent néanmoins, pour des questions d'efficacité et de pertinence, l'importance du dialogue et la contribution collective au savoir, sans avoir à concéder aux injonctions d'une connaissance globalisante et modélisatrice.

L'article de G. Carrere et D. Salles adopte une position réflexive, située en tant que sociologues, en revenant sur l'interdisciplinarité par la pratique, afin de dépasser les limites de chaque discipline dans un contexte de complexité croissante face à des risques émergents. Introduisant la notion de savoir « méréologique », ils considèrent l'interdisciplinarité comme une trajectoire de recherche non linéaire où alternent et se recoupent des périodes de spécialisation et de décroisement des frontières disciplinaires à la recherche d'un savoir holistique.

Dans la même veine, l'article de L. Chanteloup, C. Perrin-Malterre, A. Duparc et A. Loison revient sur le contexte de coconstruction de l'itinéraire entre chercheurs des SHS et écologues ainsi qu'avec des acteurs de terrain. Il met en évidence l'importance de s'accorder entre disciplines sur les concepts mobilisés, comme le paysage, et la mise en commun de méthodes, qui parfois propres à chaque

discipline, trouvent dans la construction collective les nécessaires partages et recoupements permettant de renforcer et d'enrichir les stricts apports disciplinaires.

L'article de K. Fustec et J. Trottier propose une analyse de la place des SHS dans les études environnementales notamment sur la production des savoirs sur l'eau et le changement climatique. Se basant sur l'analyse de projets financés par l'Union Européenne dans le cadre des 6^{ème} et 7^{ème} PCRD, il montre comment le rôle des institutions et des disciplines majoritairement impliquées, associées à la montée en puissance de ces questions environnementales globalisées et quantifiables, confèrent de fait une prédominance des sciences de la nature sur les sciences sociales.

L'article de C. Compagnone discute deux façons d'être saisi par ses collègues agronomes en tant que sociologue des questions environnementales en agriculture. Se distinguant sur les objectifs pratiques et sur les modalités d'appréhension et d'interprétation des pratiques des agriculteurs et ce qui les conduit à agir, elles trouvent néanmoins à s'agencer à partir du travail d'explicitation de la posture du sociologue. Les attentes de ses collègues agronomes, parfois en situation concurrentielle, obligent à un dialogue interdisciplinaire qui permet l'émergence de points d'attention spécifique pour l'enquête.

Diverses postures du chercheur face à des objets éminemment « politiques » ?

Le troisième ensemble de ce numéro met en perspective des positionnements épistémologiques de sociologues, géographes et anthropologues pour appréhender différentes questions environnementales, comme la gestion de « ressources », la gestion des « risques » ou encore « la transition énergétique ». Chacun des articles (Debril, Aubert et Doré ; Rebotier ; Drouilleau) propose une conception des questions environnementales et une pratique scientifique adaptée à la spécificité de l'objet. Les projets épistémologiques défendus souhaitent dépasser le dualisme occidental opposant nature et culture. L'environnement est considéré comme un objet hybride qu'il convient d'appréhender en inscrivant sa démarche dans un paradigme constructiviste conduisant à replacer la construction des relations sociétés / environnement dans le temps et dans l'espace. Il s'agit aussi de prendre acte de l'interaction permanente entre les composantes environnementales et les sociétés qui se redéfinissent mutuellement en permanence. C'est pourquoi, bien que les catégories d'analyse varient, les auteurs souhaitent aller au-delà des représentations pour étudier les actions, les réseaux (Debril et *al.*), les pratiques (Drouilleau), voire les modèles de développement (Rebotier). Les différents auteurs soulignent, de manière unanime, la dimension sociale et politique de leurs projets de recherche qui s'inscrivent tous dans des commandes publiques.

Dans leur contribution, T. Debril, P-M Aubert et A. Doré portent un projet d'inspiration *interactionniste* et avancent l'intérêt d'une sociologie des « actions individuelles » et de l'analyse des différentes « logiques d'action » et des « interactions entre acteurs » pour appréhender la gestion de ressources naturelles (comme l'eau par exemple). Ils mettent en exergue le rôle des sciences dans la construction des questions environnementales et dans les processus d'apprentissage des sociétés.

J. Rebotier centre son analyse sur les relations sociales et celles de pouvoir, et insiste sur la nécessité d'une compréhension fine des « territoires » inscrite dans le temps pour appréhender les « vulnérabilités », concept qu'il estime pertinent pour intégrer les enjeux environnementaux dans toutes leurs dimensions, physique, sociale et politique. Il considère que les chercheurs contribuent à la production de connaissances et d'interactions avec les sociétés qui peut aller de la proposition de solutions techniques à visée opérationnelle, à la mise en évidence de questions de sociétés plurielles plus globales qui pourront interférer dans les processus de décision et de gestion des risques.

F. Drouilleau propose dans sa contribution d'hybrider anthropologie néo-évolutionniste, écologie historique et ethnologie plus classique. Elle axe son analyse sur les « savoirs » et les « pratiques » au cours d'un travail inscrit dans le temps long de l'observation anthropologique qu'elle considère comme mieux à même de contribuer aux processus de décision et à l'expertise publique en raison de sa capacité à favoriser la compréhension des questions complexes comme celles de la dynamique des pratiques dans un contexte de transition énergétique. Elle prend acte de la dimension politique d'une anthropologie environnementale, qui implique d'adopter des postures réflexives, surtout lorsque les chercheurs revendiquent des « postures impliquées » de recherches, destinées « à changer la société ».

Les questions environnementales s'inscrivent dans l'air du temps et sont de plus en plus formalisées par des commandes publiques. Elles sont en cela éminemment politiques. Que les chercheurs soient interpellés pour produire des données sur l'environnement et/ou pour favoriser le changement ou l'adaptation, ils inscrivent leurs pratiques dans l'action ; aussi, convient-il de ne pas perdre de vue que ces injonctions peuvent porter « *préjudice à l'interprétation et à la réflexion* » (Rebotier). Il s'agit dès lors de parvenir à ne pas occulter, voire neutraliser les ressorts sociaux et politiques des problèmes environnementaux. Veiller au cadrage conceptuel devrait permettre d'éviter l'écueil de façonner les réponses produites. Comme le souligne la sociologie pragmatique (Boltanski, 2009), les individus et les groupes sociaux sont doués de raison et capables de jouer un rôle dans la construction des relations sociétés/environnement. Les conflits et controverses autour des questions environnementales comme à Roybon, à Notre Dame des Landes ou encore à Sivens témoignent de l'opposition à l'exercice d'un rapport de pouvoir mais aussi de la capacité à construire d'autres interprétations du réel (notamment des dynamiques environnementales), et à exposer d'autres bonnes raisons d'agir (Pelletier, 2015 ; Bès et al., 2015). Le recours croissant dans les appels d'offre aux notions de vulnérabilité, adaptation, résilience ou encore innovation invite ainsi les chercheurs en SHS à être vigilants et à faire preuve d'esprit critique, de réflexivité pour être en « *capacité à résister aux courants dominants à vocation fonctionnelle plus que compréhensive* » (Rebotier). L'ensemble des réflexions développées nous conduit de façon plus générale à nous interroger sur les enjeux de positionnement scientifiques où le chercheur endosse le rôle du « savant » et de son corolaire, le positionnement du « maître ignorant » (Rancière, 1987).

Finalement, ce numéro contribue à souligner la responsabilité du chercheur qui est systématiquement engagée dans le cadre des études portant sur les questions

environnementales. Il permet d'en prendre toute la mesure à travers l'étude des manières d'appréhender ces questions environnementales dans trois registres principaux : comment les contextes sociaux, économiques, institutionnels, politiques, disciplinaires, pèsent-ils sur leur choix ? Quels liens existent entre les approches théoriques, les problématiques, les méthodes et les outils conceptuels ? Comment ajuste-t-on, combine-t-on des cadres cohérents pour produire des connaissances scientifiques et quels sont les effets et les limites des choix effectués ? La portée de ce numéro est double : d'une part, elle permet de répondre concrètement aux attentes des étudiants qui travaillent dans ces domaines ; d'autre part, dans le cadre d'une posture critique de sciences humaines environnementales, elle vise à susciter la réflexivité des chercheurs autour de sujets qui peuvent au premier abord emporter l'opinion facilement (évaluer, gérer, protéger, sauver la planète) alors qu'ils requièrent de fait un positionnement assumé et critique, mieux à même de souligner les dimensions politiques de l'environnement et les enjeux d'émancipation individuelle et collective pour les chercheurs comme pour les sociétés.

Références bibliographiques

BÉRINGUIER, P., BLOT, F., DESAILLY, B., SAQALLI, M. (eds.) (2015). *Environnement, politiques publiques et pratiques locales*. Paris : L'Harmattan, 559 p.

Bès M-P. et al. (2015). Sivens : quand le dialogue devient impossible. Chronique d'un drame annoncé. *Justice spatiale | Spatial justice*, 2015/8, <http://www.jssj.org/article/sivens-quand-le-dialogue-devient-impossible-chronique-dun-drame-annonce/>.

BLOT, F., BESTEIRO-GONZALES, A., BENOS, R. (2015). « Compter » ou « conter » la nature ? Production de données environnementales et enjeux de pouvoir. *Actes du colloque du RUCHE à Rennes Environnement et pouvoir*, à paraître.

BOLTANSKI, L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Gallimard, 294 p.

CERTEAU, M. de (1990). *L'Invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*. Paris : Gallimard, 416 p.

CHARTIER, D., RODARY, E. (dir.) (2016). *Géographie, écologie, politique. Manifeste pour une géographie environnementale*. Paris : Presses de Sciences Po, 435 p.

CHARTIER, D., RODARY, E. (2007). Géographie de l'environnement, écologie politique et cosmopolitiques. *L'Espace Politique* [En ligne], 1 | 2007-1, mis en ligne le 15 juillet 2009, consulté le 06 mars 2016. URL : <http://espacepolitique.revues.org/284> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.284

GAUTIER, D., BENJAMINSEN, T.A. (2012). Introduction à la *political ecology*. In GAUTIER, D., BENJAMINSEN, T.A. (coord.), *Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political Ecology*. Paris : Ed. Quae, p. 5-35.

LEMIEUX, C. (2012). Peut-on ne pas être constructiviste ?. *Politix*, 2012/4 n° 100, p. 169-187. DOI : 10.3917/pox.100.0169.

PELLETIER, P. (2015). Sivens, le déménagement du territoire en France. *Justice spatiale | Spatial justice*, 2015/7, <http://www.jssj.org/article/sivens-le-demenagement-du-territoire-en-france/>

RANCIÈRE, J. (1987). *Le maître ignorant*. Paris : Fayard, 234 p.

RIVIÈRE-HONEGGER, A., COTTET, M., MORANDI, B. (coord.) (2014). *Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?*, Onema, coll. "Comprendre pour agir", 180 p.